



# INVENTAIRES PISCICOLES

## FDAAPPMA 82

# BASSIN DE LA SEYE

### *BILAN Résultats et Commentaires*

Avec la participation technique et financière  
de la Fédération Nationale pour la Pêche en France  
et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne



# ***INVENTAIRES PISCICOLES FDAAPPMA82***

BILANS DES PECHES ELECTRIQUES

Crédits photos :

Page de couverture : © FNPF – Laurent MADELON

Photos poissons et cours d'eau dans le rapport : © FDAAPPMA82

# SOMMAIRE

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>1</b>
<b>I. IPR (INDICE POISSONS RIVIERE)</b> .....	<b>4</b>
<b>II. ESPECES</b> .....	<b>6</b>
<b>III. STATIONS</b> .....	<b>7</b>
<b>IV. RESULTATS</b> .....	<b>8</b>
<b>A. BASSIN DE LE SEYE</b> .....	<b>9</b>
1. <i>Seye aval Lesperty - 05121350</i> .....	<b>11</b>
2. <i>Seye à Cornusson (Aval Cornusson + Station RCS OFB)</i> .....	<b>13</b>
3. <i>Seye à Beaulieu – HYDROM_15</i> .....	<b>14</b>
4. <i>Seye à Verfeil – 05121400</i> .....	<b>15</b>
5. <i>Seye à Arnac - 05121500</i> .....	<b>18</b>

## I. IPR (INDICE POISSONS RIVIERE)

Les inventaires piscicoles effectués dans le cadre de ce réseau ont été réalisés de façon à permettre le calcul de l'indice Poisson Rivière (IPR), conformément à la norme NF T90-344 puisqu'il s'agit pour nous de la méthode minimale permettant une entrée dans l'évaluation de l'état des masses d'eau par le biais de cet indicateur. Toutefois, cet indice comporte de nombreux biais qu'il convient de prendre en compte pour que les résultats des inventaires piscicoles apportent un intérêt au diagnostic réalisé sur d'autres paramètres par le Conseil Départemental. C'est pourquoi la FD82 proposera surtout un « avis d'expert » à ces résultats pour ne retenir que l'essentiel des résultats utiles.

L'IPR consiste à mesurer l'écart entre la composition du peuplement sur une station donnée, observée par pêche électrique, et la composition du peuplement attendue en situation de référence. La valeur de l'IPR correspond à la somme des scores obtenus par les 7 métriques :

Métrique	Abréviation	Réponse à l'augmentation des pressions humaines
Nb Total d'espèces	NTE	↗ OU ↘
Nb d'esp. Rhéophiles	NER	↘
Nb d'esp. Lithophiles	NEL	
Densité d'indiv. Invertivores	DII	↗
Densité d'indiv. Tolérants	DIT	
Densité d'indiv. Omnivores	DIO	↗
Densité totale d'indiv.	DTI	

La valeur de l'IPR est de 0 lorsque le peuplement évalué est en tous points conforme au peuplement attendu en situation de référence. Elle devient d'autant plus élevée que les caractéristiques du peuplement échantillonné s'éloignent de celles du peuplement de référence.

L'IPR est calculé à partir d'échantillons de peuplements de poissons obtenus par pêche à l'électricité. Conformément à nos travaux habituels, ces pêches se conforment aux préconisations européennes en matière d'estimation de la composition et de l'abondance des espèces piscicoles (NF EN 14011), notamment par des pêches exhaustives à plusieurs passages successifs (de Lury, quand cela s'avère nécessaire ou utile) mais seuls les résultats du premier passage sont utilisés pour le calcul de l'indice.

- L'IPR présente un certain nombre de limites d'utilisation au-delà desquelles les résultats doivent être examinés avec la plus grande circonspection. Il est notamment déconseillé de l'appliquer aux cours d'eau présentant des caractéristiques très spécifiques comme par exemple : les exutoires de plans d'eau naturels, les secteurs de sources issues de résurgences, les secteurs soumis à l'action des marées, les réseaux drainant des zones de marais.
- Dans sa version actuelle, l'IPR ne prend en compte ni la biomasse ni la taille des individus capturés. Par conséquent, il se révèle relativement peu sensible dans le cas des cours d'eau naturellement pauvres en espèces (1 à 3 espèces) pour lesquels les altérations se manifestent en premier lieu par une modification de la structure d'âges des populations.

Dans le cadre de ce réseau, plusieurs stations peuvent correspondre à ces limites méthodologiques (têtes de bassins, parties de cours d'eau essentiellement alimentés par résurgences à l'étiage...). De

ce fait l'IPR calculé pour ces stations pourra être discuté car considéré non représentatif du véritable potentiel des tronçons où ont été réalisées ces stations représentatives (ex. ruisseaux pépinières...).

- Le calcul de l'IPR nécessite de connaître : la surface échantillonnée (m<sup>2</sup>), le nombre d'individus capturés pour chaque espèce, la surface du bassin-versant (km<sup>2</sup>), la distance à la source (km) : « Do », la largeur moyenne en eau de la station (m) : « Larg », la pente du cours d'eau (‰), la profondeur moyenne de la station (m) : « Hmoy », l'altitude (m), la température moyenne interannuelle de l'air du mois de juillet et celle du mois de janvier (°C)<sup>1</sup> et l'Unité Hydrographique (GARO).

Tous ces paramètres ont été identifiés soit par mesures in situ au cours des inventaires soit via le SIG puis intégrés au logiciel Aquafauna Pop<sup>®</sup> permettant le traitement des données piscicoles et le calcul des indices, dont l'IPR.

Cinq classes de qualité en fonction des notes d'IPR ont été définies. La définition des seuils de classes repose sur un travail ayant consisté à optimiser le classement d'un jeu de données test comportant à la fois des stations de référence et des stations perturbées.

Note de l'IPR	Qualité IPR
<7	Excellente
]7-16]	Bonne
]16-25]	Moyen
]25-36]	Médiocre
>36	Très mauvaise

Le choix des stations suivies s'est fait selon les typologies retenues par le CD82 et en concertation avec les autres partenaires notamment les EPCI et la FDAAPPMA82.

Le réseau s'articulera autour d'une quarantaine de stations. A ce jour 13 ont déjà fait l'objet d'un premier diagnostic selon les méthodologies retenus et réalisées par les agents de la CATER-ZH. C'est sur ces treize stations que la FDAAPPMA82 apporte des compléments d'informations via l'analyse des peuplements piscicoles inventoriés par pêche électrique jusqu'en 2017.

---

<sup>1</sup> T° identifiées grâce à la base de données fournie par le CSP

## II. ESPECES

Famille	NomCommun	NomLatin	Code Espece	Code Sandre
Anguillidés	Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	ANG	2038
Centrarchidés	Black bass à grande bouche	<i>Micropterus salmoides</i>	BBG	2053
Centrarchidés	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	PES	2050
Cobitidés	Loche franche	<i>Barbatula barbatula</i>	LOF	2071
Cottidés	Chabot	<i>Cottus gobio</i>	CHA	2080
Cyprinidés	Ablette	<i>Alburnus alburnus</i>	ABL	2090
Cyprinidés	Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus</i>	BAF	2096
Cyprinidés	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	BAM	2097
Cyprinidés	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>	BOU	2131
Cyprinidés	Brème bordelière	<i>Blicca bjoerkna</i>	BRB	2099
Cyprinidés	Brème commune	<i>Abramis brama</i>	BRE	2086
Cyprinidés	Carassin argenté	<i>Carassius gibelio</i>	CAG	20550
Cyprinidés	Carassin commun	<i>Carassius carassius</i>	CAS	2102
Cyprinidés	Carassin doré	<i>Carassius auratus</i>	CAA	20597
Cyprinidés	Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	CCO	2110
Cyprinidés	Chevaine	<i>Squalius cephalus</i>	CHE	31041
Cyprinidés	Epirine lippue	<i>Pachychilon pictum</i>	PAP	2543
Cyprinidés	Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	GAR	2133
Cyprinidés	Goujon	<i>Gobio gobio</i>	GOU	2113
Cyprinidés	Ide melanote	<i>Leuciscus idus</i>	IDE	2121
Cyprinidés	Pseudorasbora	<i>Pseudorasbora parva</i>	PSR	2129
Cyprinidés	Rotengle	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	ROT	2135
Cyprinidés	Tanche	<i>Tinca tinca</i>	TAN	2137
Cyprinidés	Toxostome	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	TOX	31135
Cyprinidés	Vairon	<i>Phoxinus phoxinus</i>	VAI	2125
Cyprinidés	Vandoise	<i>Leuciscus leuciscus</i>	VAN	2122
Cyprinidés	Vandoise rostrée	<i>Leuciscus burdigalensis</i>	VAR	2123
Esocidés	Brochet	<i>Esox lucius</i>	BRO	2151
Gasterostéidés	Epinoche	<i>Gasterosteus aculeatus aculeatus</i>	EPI	2165
Gasterostéidés	Epinochette	<i>Pungitius pungitius</i>	EPT	2167
Ictaluridés	Poisson chat	<i>Ameiurus melas</i>	PCH	2177
Percidés	Gremille	<i>Gymnocephalus cernuus</i>	GRE	2191
Percidés	Perche	<i>Perca fluviatilis</i>	PER	2193
Percidés	Sandre	<i>Sander lucioperca</i>	SAN	2195
Petromyzontidés	Lamproie de planer	<i>Lampetra planeri</i>	LPP	2012
Poecilidés	Gambusie	<i>Gambusia affinis</i>	GAM	2208
Salmonidés	Truite de riviere	<i>Salmo trutta fario</i>	TRF	2221
Siluridés	Silure glane	<i>Silurus glanis</i>	SIL	2238
Crustacés	Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	APP	868
Crustacés	Ecrevisse à pieds grêles	<i>Astacus leptodactylus</i>	ASL	2963
Crustacés	Ecrevisse américaine	<i>Orconectes limosus</i>	OCL	871
Crustacés	Ecrevisse de Louisiane	<i>Procambarus clarkii</i>	PCC	2028
Crustacés	Ecrevisse signal	<i>Pacifastacus leniusculus</i>	PFL	873
Crustacés	Ecrevisses indéterminées	<i>Astacidea</i>	ECR	3277

### **III. STATIONS**

La FDAAPPMA 82 réalise des inventaires piscicoles des cours d'eau sur des stations (tronçons représentatifs de cours d'eau) retenues selon divers objectifs :

- Le complément aux Réseaux de suivi (RHP et RCS) de la qualité des Masses d'eau
- La participation au Réseau de Suivi HYDROM du Conseil Départemental
- Le suivi de stations complémentaires pour nos propres diagnostics et notamment le PDPG
- Des inventaires ponctuels ou pour le suivi d'aménagements de cours d'eau
- Des pêches de sauvetage

Les objectifs étant différents, les protocoles de pêches électriques ne seront pas toujours les mêmes selon le détail, le niveau de précision ou d'exhaustivité des résultats attendus.

Pour faciliter la lecture par tous les destinataires de ces résultats, ces derniers vous seront présentés par Bassin versant et de l'amont à l'aval du cours d'eau principal et des affluents.

Chaque station sera nommée par son code station (Réseau complémentaire DCE, et réseau HYDROM, et son libellé station (généralement « Nom du cours d'eau – lieu-dit").

## IV. RESULTATS

Les résultats seront présentés à partir des données élaborées via le logiciel Aquafauna ou du Module inventaires Piscicole du GéoPortail départemental de la FDAAPPMA82 (SIPPMA82), développé par la société NANOGIS.

Toutes les stations retenues dans le réseau de suivi hydromorphologique du Conseil Départemental ne font pas l'objet d'inventaires piscicoles. Certaines ne permettent pas de réaliser des inventaires piscicoles pertinents ou sont apiscicoles car en rupture d'écoulement fréquentes et prolongées ou trop proches des sources.

Quelques stations n'ont pas fait l'objet d'inventaires piscicoles pas la FDAAPPMA82 soit parce que la station du réseau FD82 sur la partie du cours d'eau était déjà positionné sur une autre station et ne pouvait pas être relocalisée en raison des critères de bancarisation et de représentativité de la masse d'eau, soit parce qu'une station de suivi DCE (portée par l'OFB ou un bureau d'études prestataire) s'y trouvait déjà.

Dans certains cas, les données de la station FD82 la plus proche pourra être utilisée pour apporter un avis d'expert complémentaires au diagnostic CD82.

L'analyse de peuplements piscicoles apporte tout son intérêt via une approche diachronique et synchronique (sur plusieurs années pour une même station et par comparaison avec d'autres stations sur un même cours d'eau ou un même bassin versant).

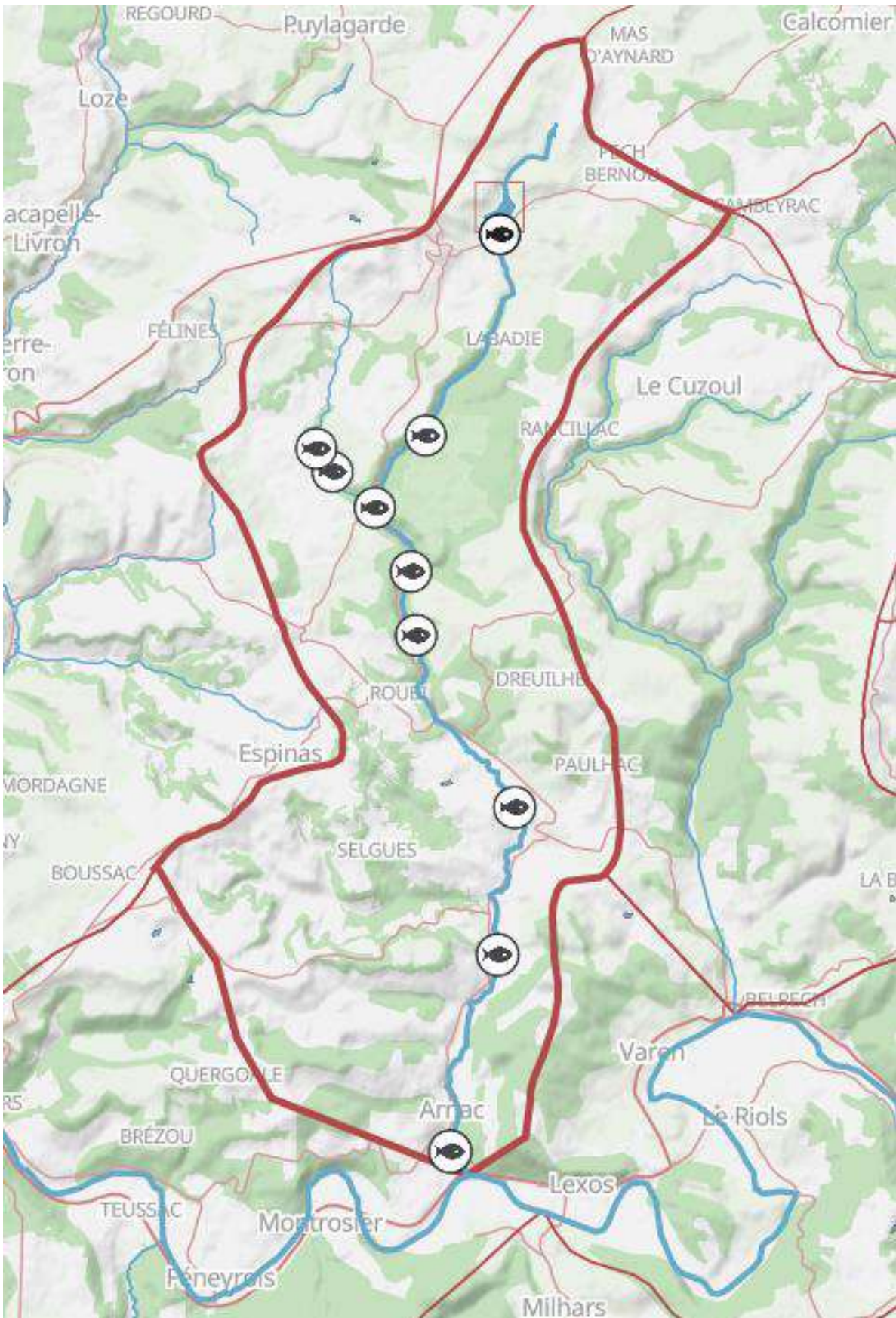
Enfin l'analyse des peuplements piscicoles ne peut être exhaustive que si toutes les conditions ont été respectées pour une exploitation fiable des résultats via la comparaison de l'observé à une référence par exemple.

Toutes les stations n'ayant pas fait systématiquement l'objet des mêmes efforts par le passé et toutes les données complémentaires et comparatives n'étant pas toujours accessibles, il a été retenu en accord avec la CATER-ZH une évaluation plus « superficielle » des résultats des pêches en s'appuyant surtout sur un avis d'expert relatif aux données de chaque station au moment de leur acquisition.

Pour rappel, cette approche par échelle emboîtées (du bassin versant à la station) et spatio-temporelle avec comparaison à des référence est proposée dans les études de bassin versant déjà réalisées par la FD82 (ex. Baye, Seye, Bonnette, Barguelonne amont etc...) et selon une autre entrée dans le PDPG. Ces documents sont tous disponibles et transmis par la FDAAPPMA 82 à ses partenaires, dont le Conseil Départemental. Ils pourront donc être consultés pour complément d'avis sur certains territoires.

POUR ALLER PLUS LOIN : merci de vous référer au PDPG (diagnostic techniques et Plan des Actions Nécessaires) élaboré en 2013 et mis à jour en 2019.

## A. Bassin de le Seye



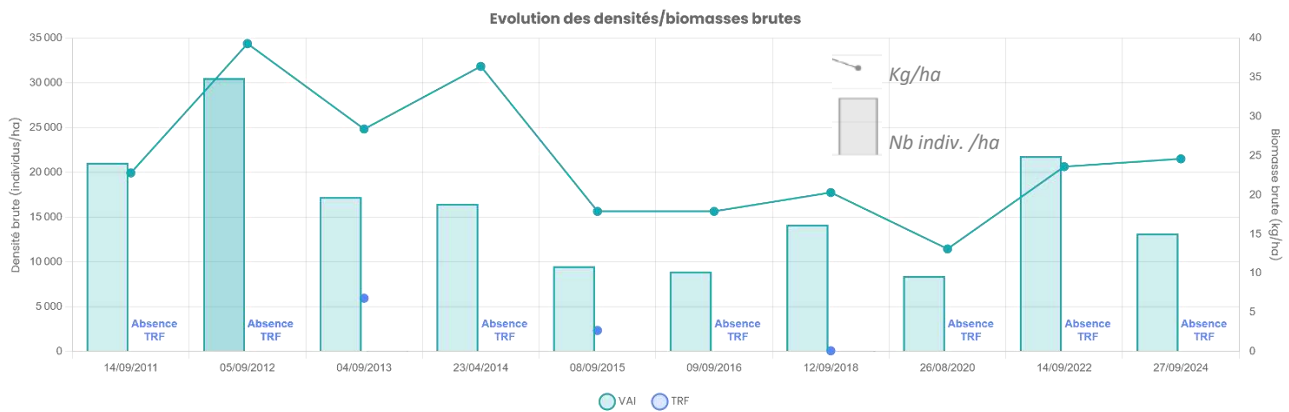
# ***INVENTAIRES PISCICOLES FDAAPPM82***

BILANS DES PECHES ELECTRIQUES

**1. Seye aval Lesperty - 05121350**

La Seye entre Lesperty et Cornusson se caractérise par un habitat fortement dégradé lié aux ruptures d'écoulement récurrentes sur ce secteur en aval direct d'un secteur qui s'assèche chaque année (Labro-Lesperty). Sur cette station la plus amont où les inventaires piscicoles sont permis par des écoulements pérennes, c'est surtout le très fort concrétionnement du substrat qui occupe tout le tronçon et dégrade l'aptitude biogène des substrats, habitats benthiques, sous-berges et connectés. En effet ce concrétionnement rend quasi inexistante la présence d'anfractuosités malgré la présence originelle de blocs et de racinaire connecté. Les Bryophytes (mousses) encore visible, pourtant considéré comme l'un des habitats benthiques les plus biogène (IBG I2M2) et déjà sous représentés, sont eux aussi affecté par le colmatage et le concrétionnement.

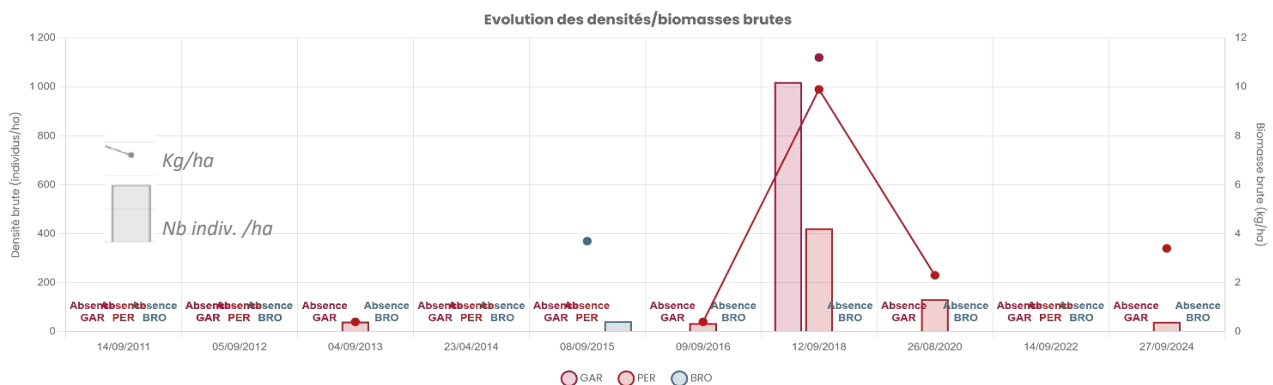
Avec cette capacité d'accueil extrêmement limitée, le peuplement piscicole est logiquement très pauvre.



La truite fario, espèce repère de ce type de cours d'eau salmonicole, n'a été observée que par un seul individu en 2013 (26 cm : géniteur potentiel ou issu d'alevinage), 2015 (18cm) et 2018. Seule la truite capturée en 2018 et faisant 7cm laisse présager d'un potentiel relictuel de reproduction sur le secteur, comme cela avait été envisagé lors de l'étude de 2009/2010.

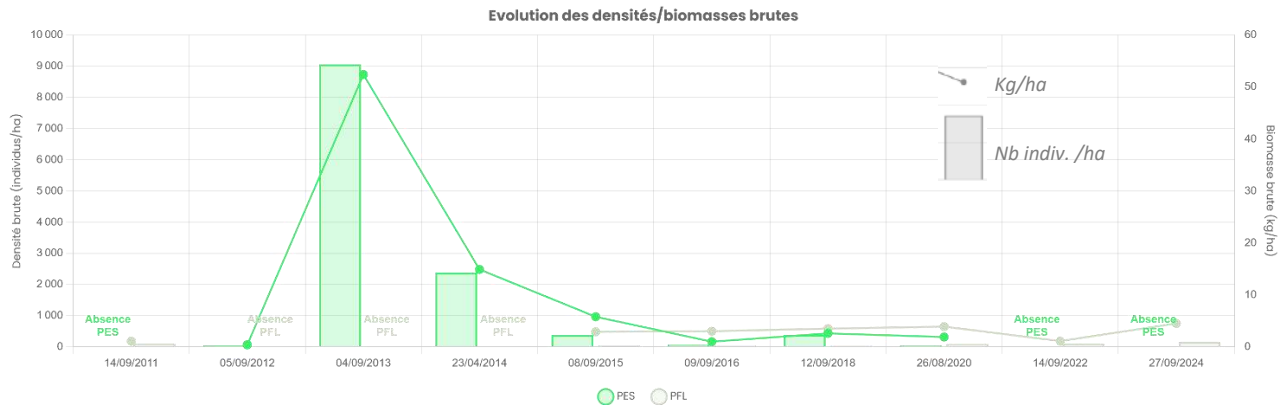
Le vairon est ainsi l'espèce centrale du peuplement, et la seule que l'on retrouve lors de tous les inventaires. Cela souligne l'effet de la proximité de la résurgence qui fait que l'on peut assimiler cette station à une zone de sources, ces dernières étant généralement quasi apiscicole. En l'absence de compétition la densité de vairons paraît ainsi importante et relativement stable depuis une dizaine d'année.

Quatre espèces de poissons (gardon, perche, brochet, perche soleil) traduisent l'influence des dévalisations depuis les plans d'eau et retenues amont.



Le gardon n'a été observé qu'en 2018 et sa présence anecdotique ne semble être qu'accidentelle et il ne peut donc pas être considéré comme faisant réellement partie du peuplement de cette station. Cela semble confirmé par le pic du nombre de perches aussi observé en 2018 et sa présence reste là encore anecdotique car elle n'apparaît qu'avec un seul individu en 2013, 2020 et 2024.

C'est d'autant plus le cas pour le brochet avec un seul individu capturé en 2013, vraisemblablement suite à la vidange du plan d'eau avec l'échappée de quelques individus malgré le système de protection mis en place au niveau de la pêcherie.



La dévalaison depuis le plan d'eau, suite à la vidange, et les retenues se ressent plus via la population de perche soleil, très marquée en 2013 avant que le système de rétention des poissons à la pêcherie soit pleinement efficace, puis qui s'est éteinte au fil des ans, cette espèce ayant pu coloniser de façon plus pérenne l'amont du cours d'eau grâce à sa forte tolérance aux conditions de vie.

La quasi absence de population de truite sur ce secteur est imputable à l'altération de l'habitat par le concrétionnement évoqué précédemment : quasi-absence de frayère exploitable, peu de macroinvertébrés pour l'alimentation et peu d'abris malgré la succession de mouilles en vasques induites par les concrétions. C'est aussi le fait que cette station se trouve à l'aval direct d'un secteur en ruptures d'écoulement fréquentes à l'étiage qui pourrait en faire une zone trop proche de ce qui s'apparenterait alors à des sources (plutôt ici aux résurgences) qui sont généralement des zones naturellement pauvres voire apiscicoles.

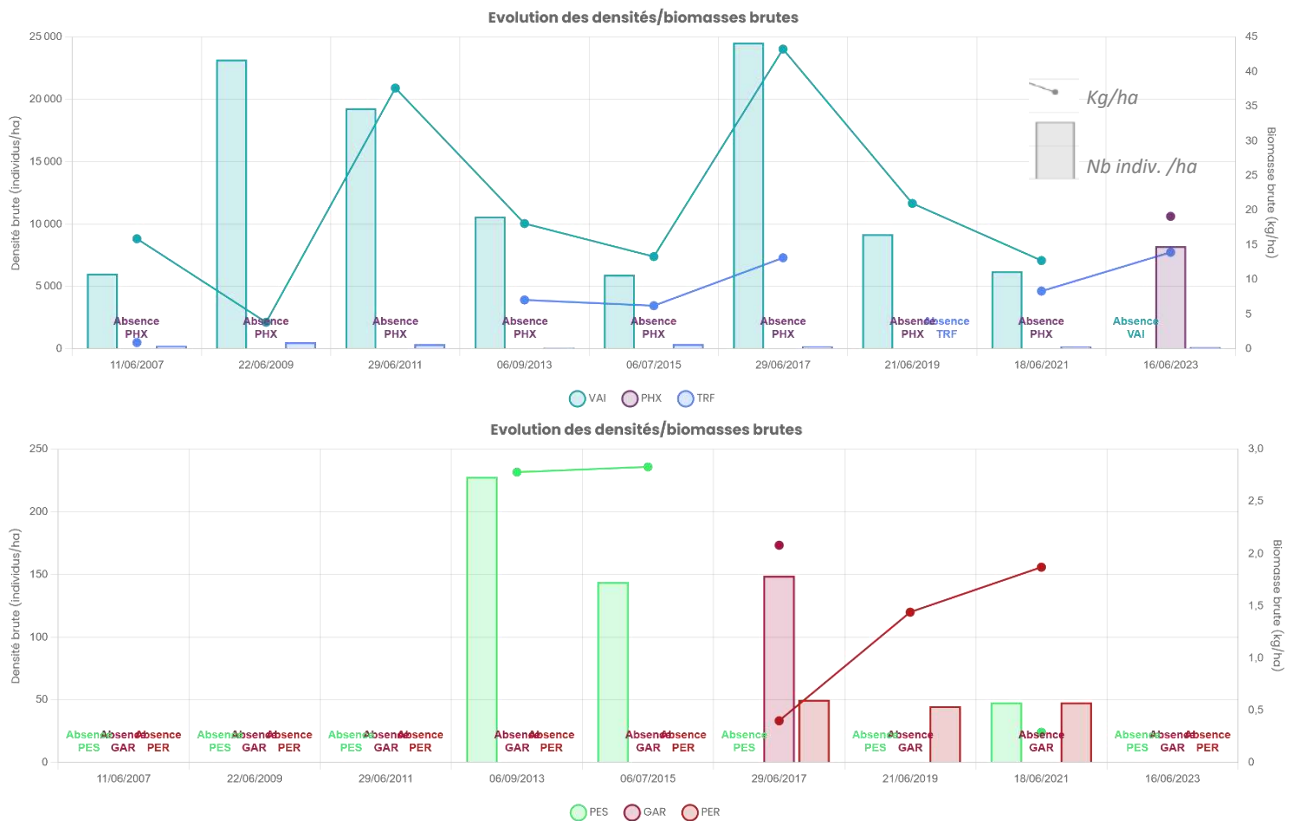
La dévalaison de poissons depuis le plan d'eau amont ou depuis les retenues de moulins a aussi participé à l'altération du peuplement, mais il faut noter que ces espèces n'apparaissent plus dans le peuplement de la station depuis 2020 vraisemblablement grâce à la gestion du débit réservé et des mesures de protection contre la dévalaison au niveau de la pêcherie à Parisot.

Une amélioration des écoulements en amont pourrait permettre d'améliorer d'autant la capacité d'accueil par « l'effacement » de l'effet source (zone quasi apiscicole) lié à la proximité de la résurgence, potentiellement par la diversification des substrats et ainsi restaurer le peuplement et le potentiel de biodiversité reflété notamment par la faune macroinvertébrée.

## 2. Seye à Cornusson (Aval Cornusson + Station RCS OFB)

La Seye dans Cornusson n’a été inventoriée que ponctuellement et sous forme de sondages visant à vérifier la présence de truites ce qui n’a par exemple pas été le cas en 2017 et 2025 avec seulement des vairons, eux relativement nombreux.

En aval de la confluence avec le Fonpeyrouse, la station de suivi DCE de la Masse d’eau inventoriée par l’OFB ou des bureaux d’études sous-traitant, montre l’influence de l’affluent (débits plus conséquents) et d’un habitat qui s’améliore significativement par une plus grande diversité de faciès et de substrats.



Le vairon (ici identifié VAI ou PHX) reste l’espèce largement dominante mais la truite fario apparait plus régulièrement même si cela reste en effectifs très réduits.

L’évolution des autres espèces (perche, perche soleil et gardon) est tout à fait comparable à la station de Lesperty qui répondent ainsi aux même phénomènes (dévalaison depuis retenues) et ne devraient donc plus être à considérer dans le peuplement, sauf « accident ».

Le Fonpeyrouse est aussi suivi par l’OFB, et par quelques sondages ponctuels par la FD depuis 2010. Malheureusement le potentiel écologique autrefois avéré, notamment en tant que ruisseau pépinière (présence de truitelles et autre espèce patrimoniale), est désormais très altéré, seuls des vairons et écrevisses Signal étant capturés lors de ces pêches (une truitelle en 2025).

En aval de Cornusson, la ressource en eau est à nouveau insuffisante pour soutenir les écoulements superficiels et les ruptures d’écoulements sont fréquentes notamment en amont de l’Abbaye de Beaulieu où, facteur aggravant, le lit original a été déplacé.

### 3. Seye à Beaulieu – HYDROM\_15

Code	Espèce	Effectif	Masse (g)	Densité brute (inds/Ha)	Densité estimée (inds/Ha)	Classe de densité estimée	Biomasse brute (Kg/Ha)	Biomasse estimée (Kg/Ha)	Classe de biomasse estimée	Classe d'abondance estimée	Méthode
VAI	Vairon	41 <small>estimé: 41 PI: 41</small>	188	1 464	1 464	1	6,7	6,7	2	1	Non estimé

Diversité spécifique: 1 espèce  
 Classes de densité et biomasse: 0,1: sporadique / 1: très faible / 2: faible / 3: moyenne / 4: élevée / 5: très élevée

La pêche électrique a été réalisée sur le tronçon en amont direct de l'Abbaye de Beaulieu dans le cadre d'un projet de remise dans le thalweg du lit originel envisagé par la CCQRGA.

Lors de l'inventaire, la Seye sur ce tronçon était en rupture d'écoulement. Les débits trop faibles se dissipent dans le substrat avec un partage insuffisant entre le lit originel et le lit déplacé, les deux présentant une discontinuité des écoulements malgré le maintien de poches d'eau dans les creux d'un substrat dominé par les dalles de tuff sur le lit originel mais très envasé dans la grande poche d'eau résiduelle de la station pêchée.

L'habitat est donc très peu accueillant pour la faune piscicole, malgré une eau à seulement 15°C (fraicheur favorisée par l'ombrage de la ripisylve mais surtout par les sous-écoulements).

Il en résulte assez logiquement un peuplement quasi inexistant, uniquement représenté par les vairons et en effectif réduit (seulement 41 individus capturés pour un poids total de 188g).

IPR	2022
Score	40,0
Classe	5
Qualité	Mauvais

Bien que les conditions ne correspondent pas à l'application de l'IPR, ce dernier représente très bien l'état du peuplement.

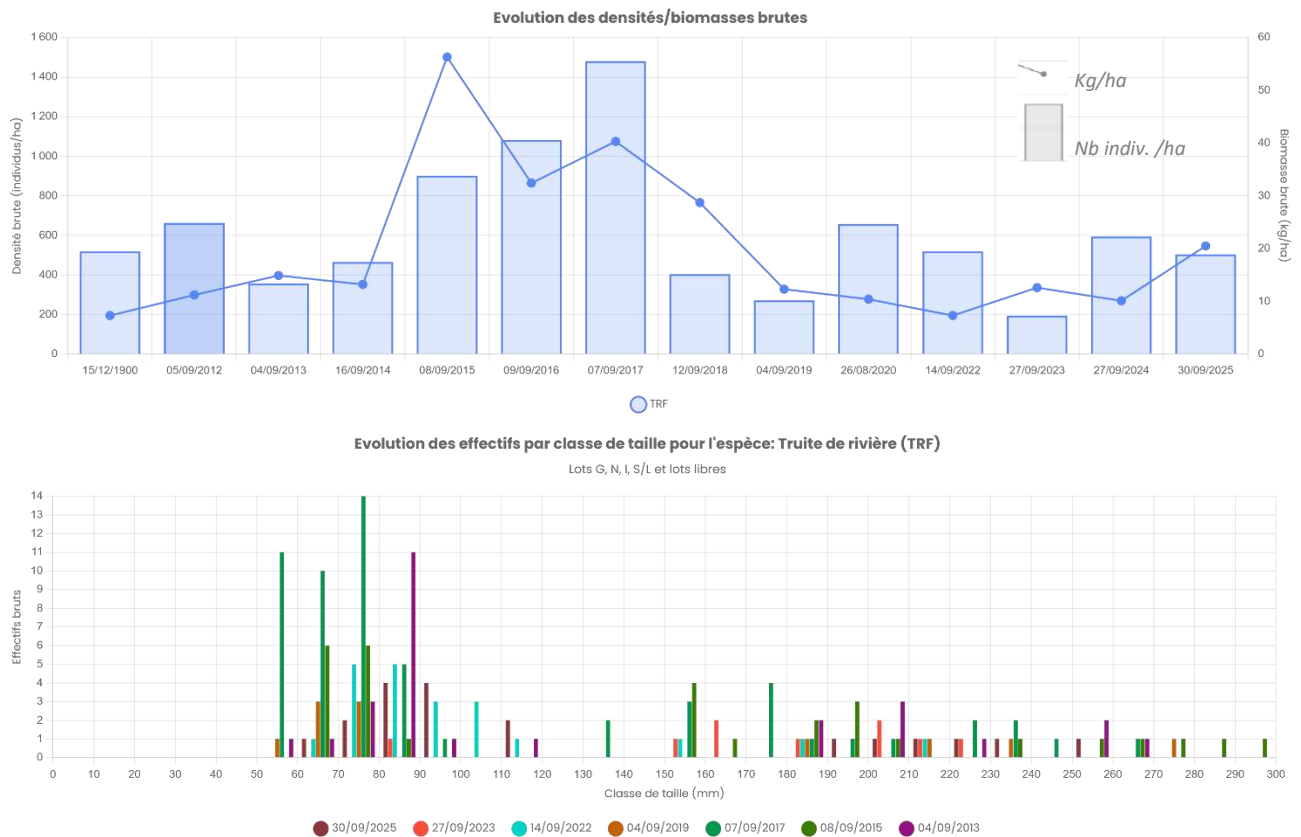
Un sondage a aussi été réalisé sur le lit originel de la Seye au droit de la station. Seules les poches d'eau résiduelles ont ainsi pu être sondées, et les résultats n'ont logiquement pas été plus concluant.

Le retour de la Seye dans son lit originel apparait nécessaire. La concentration des débits pourrait favoriser le retour à une meilleure capacité d'accueil même s'ils restent le facteur limitant du cours d'eau sur ce secteur et ce, malgré le potentiel de la Seye avéré par ailleurs par un peuplement correspondant à celui attendu pour ce type de cours d'eau avec la présence de truite (espèce repère) et de ses espèces accompagnatrices (vairons, goujons, loches, chevesnes...).

#### 4. Seye à Verfeil – 05121400

Le secteur de la Seye à Verfeil est l'un des secteurs présentant l'une des meilleures capacités d'accueil pour la truite et ses espèces accompagnatrices. La capacité d'accueil est ici favorisée par l'alternance de mouilles profondes, encore améliorées par des abris marqués (sous berges, racinaire connecté, quelques ligneux morts immergés, fosses sous blocs et roche dans les mouilles...), avec des radiers et plat lotiques plus favorables aux jeunes cohortes malgré le colmatage et le concrétionnement qui en réduisent l'habitabilité et l'aptitude biogène.

Les températures y sont encore acceptables vis-à-vis des exigences de l'espèce repère bien qu'elles puissent participer à l'expression de la maladie « PKD » affectant plus ou moins fortement les jeunes cohortes.



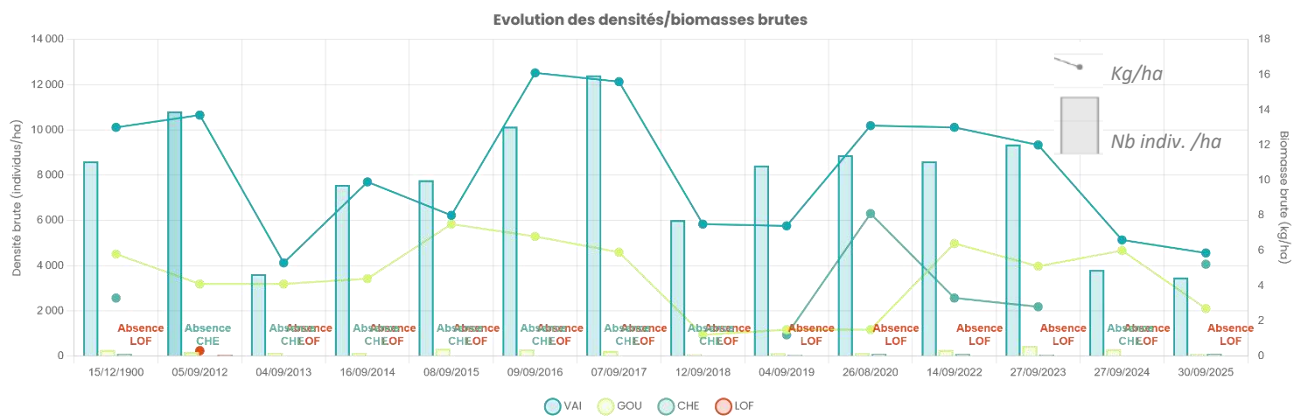
La population de l'espèce repère (truite fario) sur ce secteur est la plus proche des références tant en nombre d'individus qu'en classes d'âge.

Le nombre de truites a assez fortement varié au fil des années et semble avoir montré tout son potentiel entre 2015 et 2017. S'en est suivi une chute marquée des effectifs durant deux ans, potentiellement avec des étiages relativement sévères et prolongés et l'expression de la PKD qui aurait alors pu impacter le renouvellement de la population (taux de mortalité des juvéniles plus important).

A partir de 2020 la population s'installe dans un équilibre dynamique autour de densités « moyennes » impactées ponctuellement par les altérations de l'habitat comme vraisemblablement en 2023 par un entretien de la ripisylve un peu trop marqué sur une partie du linéaire de la station (éviter des zones ensoleillées par la truite, développement d'algues encroûtantes...).

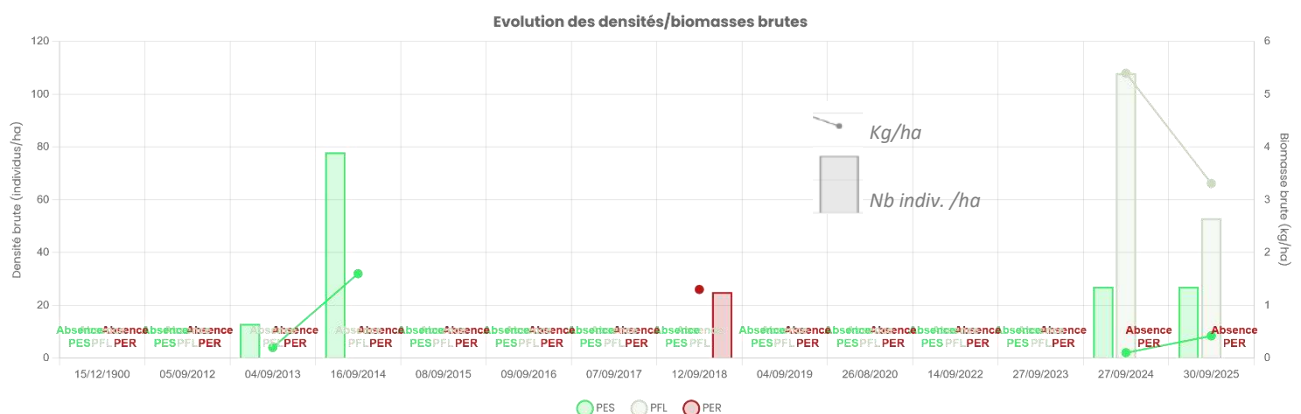
La répartition des effectifs selon les classes de taille est aussi assez proche de la théorie avec une bonne représentativité des juvéniles de l'année, ponctuellement affectés par une moins bonne reproduction et/ou la PKD, mais sans que cela semble impacter durablement la population puisque des individus d'âge moyen et des poissons jusqu'à trente centimètres sont aussi présents chaque année. La qualité de l'habitat avec des zones profondes et des caches marquées en sous-berges, sous les seuils de tuff ou par le racinaire, profitent ainsi au potentiel de croissance.

Notons toutefois que le concrétionnement des substrats semblent avoir un impact plus important ces dernières années sur la qualité de cet habitat avec l'uniformisation des faciès induit par les seuils de tuff et le dallage des substrats sur les zones de courant et le colmatage sur les zones lentes.



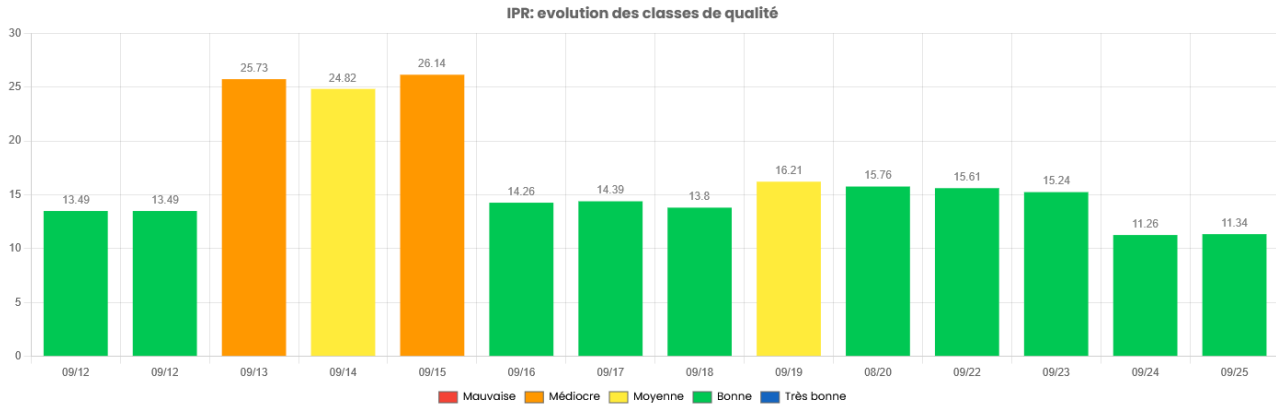
La diversité spécifique apparaît aussi assez conforme avec la présence de quatre espèces accompagnatrices : vairon, goujon, chevesne et loche franche. Cependant, mis à part le vairon qui présente de bonnes densités, elles n'en demeurent pas moins faibles pour les autres espèces. En effet, les chevesnes et loches franches sont régulièrement absents des inventaires. Quant aux goujons, leurs effectifs sont en dessous des niveaux de références.

Les fluctuations des densités semblent aussi suivre celles de la truite et paraissent donc refléter l'influence de l'évolution de l'habitat et des étiages.



Comme pour les stations en amont, la dévalaison de perches soleil semble surtout avoir eu son importance entre 2013 et 2014 après quoi elles n'ont plus été retrouvées jusqu'en 2024 à partir de quand il faudra vérifier si son évolution suit une possible dégradation du milieu selon les facteurs évoqués précédemment. La présence de perche est ici anecdotique.

Les effectifs d'écrevisses Signal n'ont pas toujours été comptabilisés (protocole adapté aux poissons plutôt qu'aux écrevisses) mais l'évolution de cette espèce est désormais plus surveillée.



L'Indice Poisson Rivière traduit un bon état de la station ou plutôt un bon potentiel avec notamment la population la plus satisfaisante pour l'espèce repère. L'évolution des scores IPR comparée à elles des populations des différentes espèces montre aussi les biais dans le calcul de cet indice par exemple avec :

- la moins bonne note en 2015 alors que le peuplement se rapprochait le plus de sa conformité
- une amélioration apparente de la qualité les dernières années alors que la population de truites tend à se déséquilibrer, que les densités des espèces accompagnatrices diminuent et que celle de la perche soleil a sensiblement augmenté.

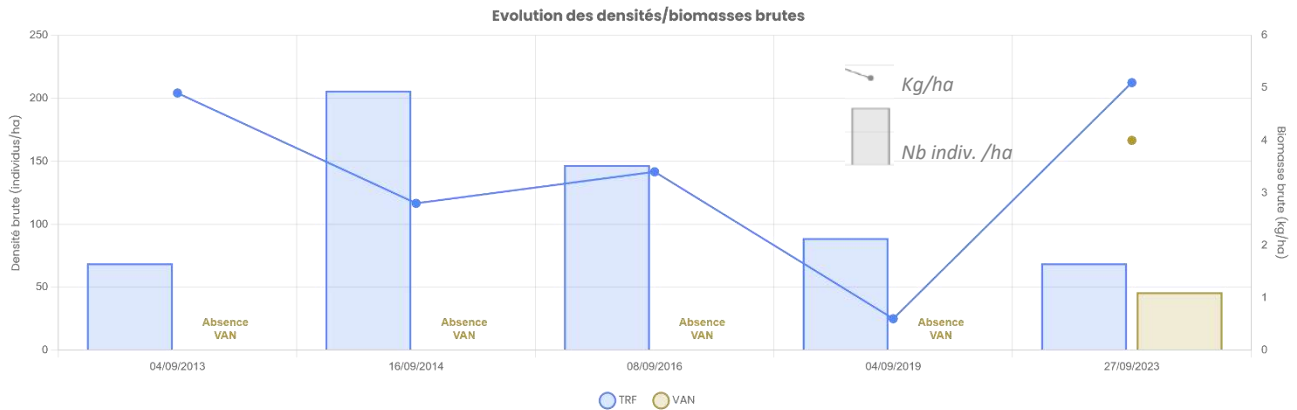
Il n'en reste pas moins vrai que ce secteur présente un potentiel certain pour la truite mais avec une capacité d'accueil vulnérable aux changements (concrétionnement plus marqué transformant les radiers en seuils de tuff) et aux perturbations anthropiques (ouverture de la ripisylve favorisant le développement d'algues encroûtantes et aggravant le concrétionnement en dalle de tuff sur les zones de courant notamment).

Hormis une éventuelle action pour désagréger en partie les seuils de tuff dont l'influence semble prendre de l'ampleur sur la qualité de l'habitat, il semble surtout pertinent ici de préserver la ripisylve par un entretien raisonné s'il est nécessaire. En parallèle la mise en place d'abris supplémentaires (pour augmenter les territoires et potentiellement la densité de truites) et des frayères pourraient aussi participer à soutenir la population de truites sur ce secteur.



**5. Seye à Arnac - 05121500**

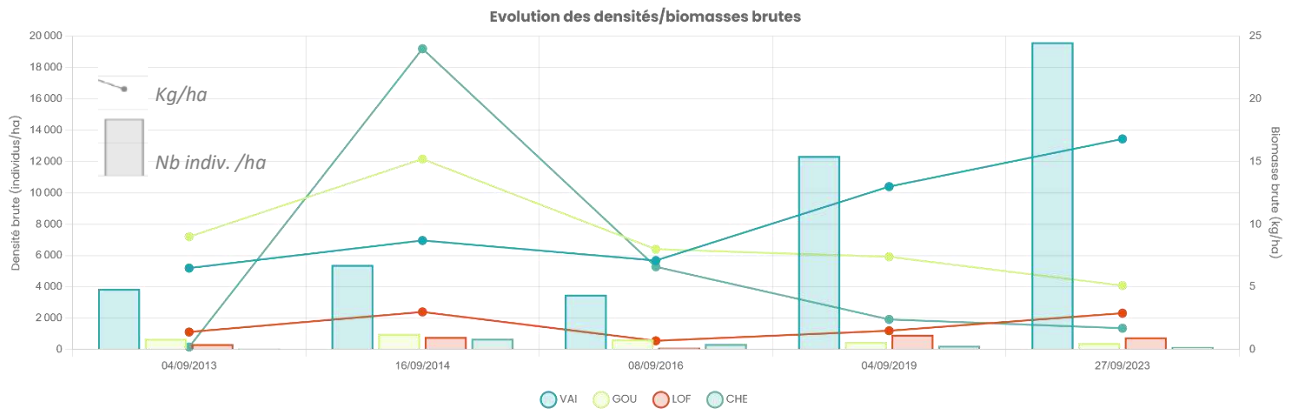
La Seye sur sa partie aval, malgré des débits plus soutenus, ne voit pas sa capacité d'accueil s'améliorer significativement. L'habitat y est plus homogène qu'au niveau de Verfeil, dominé par les faciès lotiques sur la station représentative avec peu de zones de tenue pour les gros sujets et surtout très peu d'abris immergés.



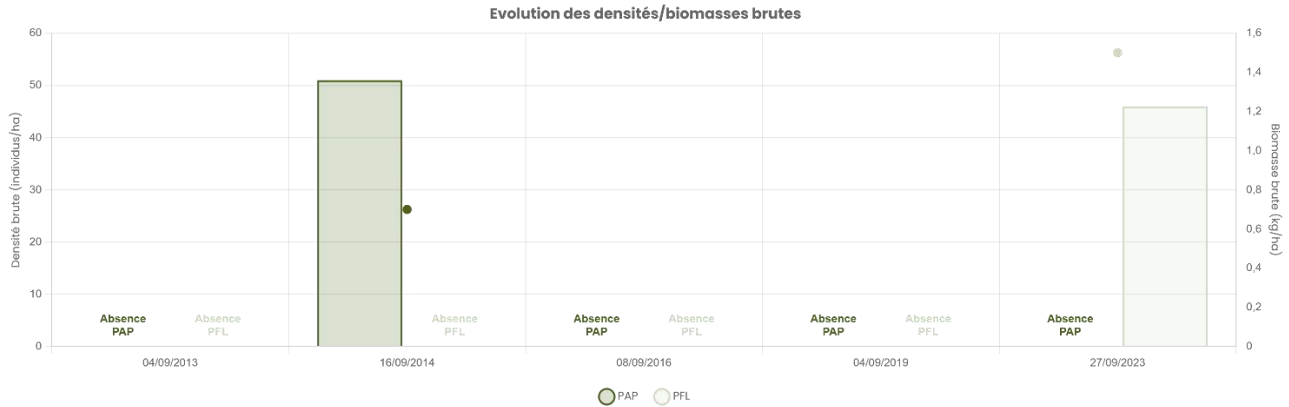
A cela s'ajoute des températures estivales qui s'approchent des seuils limitant les densités de truite fario. Le nombre d'individus est ainsi relativement faible avec par exemple 8 individus maximum en 2014 puis une diminution progressive et les fluctuations sont d'autant plus marquées sur la biomasse avec seulement 3 juvéniles en 2019 et deux truites de 21 et 22 cm en 2024.

Le maintien de truites, même en effectifs réduits, tout au long des inventaires réalisés reflète un certain potentiel mais aussi les limites sur ce secteur.

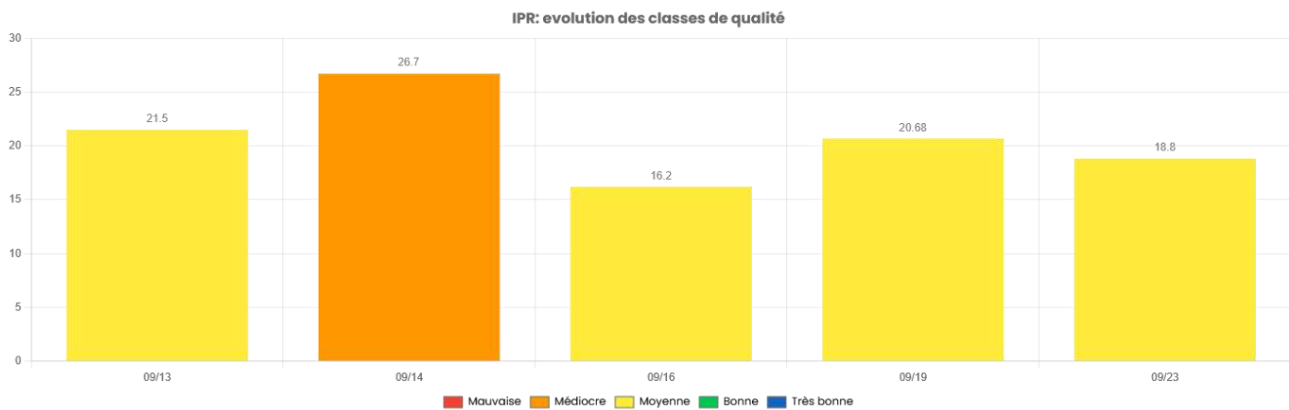
La présence de Vandoise, sans doute remontée de l'Aveyron est tout de même à souligner et témoigne d'une certaine attractivité de la Seye.



La diversité spécifique est là encore assez conforme avec la présence des espèces accompagnatrices attendues (vairons, goujons, chevesnes, loche franche), mais reste à relativiser au vu des effectifs faibles. Seule la population de vairons a considérablement augmenté alors que celles des goujons, loches franches et chevesnes sont stables.



Deux espèces allochtones ont ici été contactées. La présence d'épirlène lippue reste anecdotique car rencontrée qu'une année au gré de remontée depuis l'Aveyron où elle est relativement abondante. Comme sur l'ensemble du bassin, l'évolution de la population d'écrevisse signal sera surveillée car elle est connue pour sa capacité à impacter la faune aquatique.



La note IPR traduit assez bien ici l'état moyen du tronçon et pourrait même être considéré médiocre au vu des faibles densités et notamment concernant l'espèce repère.

Le cumul des pressions évoquées sur les secteurs amont semble influencer plus encore le peuplement sur cette station aval.

Pour autant des aménagements piscicoles pourraient être envisagées pour soutenir et densifier la population de truites. Ici la mise en place d'abris et la gestion du bois morts pourraient augmenter la diversité des territoires et la mise en place de frayère la capacité de renouvellement de la population. Ces projets, s'ils sont envisagés, seront à dimensionner en tenant compte de la faisabilité notamment vis-à-vis des débits hivernaux et des crues qui favorisent des fortes vitesses d'écoulement sur ce secteur assez rectiligne.

# ***INVENTAIRES PISCICOLES FDAAPPM82***

BILANS DES PECHES ELECTRIQUES